

SA MAJESTÉ L'EMPEREUR DU JAPON, par:

Le Marquis SAIONZI, ancien Président du Conseil des Ministres;

Le Baron MAKINO, ancien Ministre des Affaires étrangères, Membre du Conseil diplomatique;

Le Vicomte CHINDA, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de S. M. l'Empereur du Japon à Londres;

M. K. MATSUI, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de S. M. l'Empereur du Japon à Paris;

M. H. IJUN, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de S. M. l'Empereur du Japon à Rome;

SA MAJESTÉ LE ROI DES BELGES, par:

M. Paul HYMANS, Ministre des Affaires étrangères, Ministre d'Etat;

M. Jules van den HEUVEL, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire, Ministre d'Etat;

M. Emile VANDERVELDE, Ministre de la Justice, Ministre d'Etat;

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE BOLIVIE, par:

M. Ismael MONTES, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de Bolivie à Paris;

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU BRÉSIL, par:

M. Joao Pandiá CALOGERAS, Député, ancien Ministre des Finances;

M. Raul FERNANDES, Député;

M. Rodrigo Octavio de L. MENEZS, professeur de droit international à Rio-de-Janeiro;

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE CHINOISE, par:

M. Lou Tseng-Tsiang, Ministre des Affaires étrangères;

M. Chengting Thomas WANG, ancien Ministre de l'Agriculture et du Commerce;

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE CUBAINE, par:

M. Antonio Sánchez de BUSTAMANTE, Doyen de la Faculté de Droit de l'Université de la Havane, Président de la Société cubaine de Droit international;

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE L'ÉQUATEUR, par:

M. Enrique DORN Y DE ALSÚA, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de l'Équateur à Paris;

SA MAJESTÉ LE ROI DES HELLENES, par:

M. Eleftherios K. VENISELOS, Président du Conseil des Ministres;

M. Nicolas POLITIS, Ministre des Affaires étrangères;

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE GUATÉMALA, par:

M. Joaquin MÉNDEZ, ancien Ministre d'Etat aux Travaux publics et à l'Instruction publique, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire du Guatemala à Washington, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire en mission spéciale à Paris;

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI, par:

M. Tertullien GUIBAUD, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire d'Haïti à Paris;

SA MAJESTÉ LE ROI DU HEDJAZ, par:

M. Ruşem HAÏBAR;

M. Abdul Hadi AOUNI;

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU HONDURAS, par:

Le Docteur Policarpo BONILLA, en mission spéciale à Washington, ancien Président de la République du Honduras, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire;

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE LIBÉRIA, par:

L'Honorable Charles Dunbar Burgess KING, Secrétaire d'Etat;

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE NICARAGUA, par:

M. Salvador CHAMORRO, Président de la Chambre des députés;

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE PANAMA, par:

M. Antonio BURGOS, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de Panama à Madrid;

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU PÉROU, par:

M. Carlos G. CANDAMO, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire du Pérou à Paris;

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POLONAISE, par:

M. Ignace J. PADEREWski, Président du Conseil des Ministres, Ministre des Affaires étrangères;

M. Roman DMOMSKI, Président du Comité national polonais;

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PORTUGAISE, par:

Le Docteur Affonso Augusto da COSTA, ancien Président du Conseil des Ministres;

Le Docteur Augusto Luiz Vieira SOARES ancien Ministre des Affaires étrangères;

SA MAJESTÉ LE ROI DE ROUMANIE, par:

M. Ion I. C. BRATIANO, Président du Conseil des Ministres, Ministre des Affaires étrangères;

Le Général Constantin COANDA, Général de Corps d'Armée, Aide de Camp royal, ancien Président du Conseil des Ministres;

SA MAJESTÉ LE ROI DES SERBES, DES CROATES ET DES SLOVÈNES, par:

M. Nicolas P. PACHITCH, ancien Président du Conseil des Ministres;

M. Ante TRUMBIC, Ministre des Affaires étrangères,

M. Milenko VESNITCH, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi des Serbes, des Croates et des Slovènes à Paris;

SA MAJESTÉ LE ROI DE SIAM, par:

Son Altesse le Prince CHAROON, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi de Siam à Paris;

Son Altesse sérénissime le Prince TRAIKOS PRABANDHU, Sous Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères;

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE TCHÉCO-SLOVAQUE, par:

M. Karel KRAMÁR, Président du Conseil des Ministres;

M. Eduard BENES, Ministre des Affaires étrangères;

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE L'URUGUAY, par:

M. Juan Antonio BUERO, Ministre des Affaires étrangères, ancien Ministre de l'Industrie;

L'ALLEMAGNE, par:

M. Hermann MÜLLER, Ministre d'Empire des Affaires étrangères;

Le Docteur BELL, Ministre d'Empire;

Agissant au nom de l'Empire allemand et au nom de tous les États qui le composent et de chacun d'eux en particulier.

LESQUELS, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs reconnus en bonne et due forme, ONT CONVENU DES DISPOSITIONS SUIVANTES:

A dater de la mise en vigueur du présent Traité, l'état de guerre prendra fin. Dès ce moment et sous réserve des dispositions du présent Traité, les relations officielles des Puissances alliées et associées avec l'Allemagne et l'un ou l'autre des États allemands seront reprises.